

Ça vaut le détour

Roselière

Petite zone humide à roseaux qui entourent une petite mare qui annoncent la suivante.

Sémaphore

Il a été construit en 1861 pour surveiller les Anglais qui pêchaient en fraude dans le secteur. En 1931, le Sémaphore a été rehaussé afin que la surveillance des contrebandiers ne soit plus gênée par la construction de nouvelles villas sur la côte. Il a été vendu à un particulier en 1965.

Rue d'Agon

Tout ce vieux quartier longeant le Havre de la Baie de Sienne, était habité par les pêcheurs et ramasseurs de varech et de tangué. Au début de la côte au Paisant point de vue remarquable sur le Havre de la Sienne.

Mare de la commune

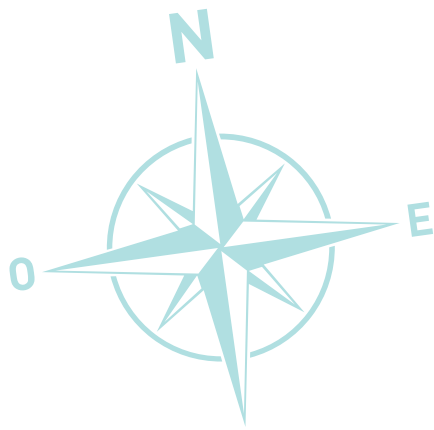
Retenue d'eau douce en arrière d'un ancien cordon dunaire. Son nom fait référence à la mise en commun des mielles où les paroissiens pouvaient faire paître leurs bestiaux de septembre à mi-mars.

Le Mont Morel

Du bas de la rue du Mont Morel, on a (vers le nord en contre-haut) une vue sur les anciennes fortifications crénelées du Manoir des Seigneurs d'Agon.

Dike ou « di »

Attesté dans la Charte de 1268, cette levée de terre artificielle limite le marais maritime, zone de pacage des moutons de prés-salés. Elle protège les champs cultivés des inondations de la Sienne et de la mer.



Pour + d'infos

6, Place du 28 Juillet
50230 AGON-COUTAINVILLE
Tel +33 (0)2 33 19 08 10
contact@agoncoutainville.fr
www.agoncoutainville.fr

Numéros utiles

Météo **3250** - Secours **112** En cas d'urgence, à partir d'un téléphone mobile



Photos © Mairie Agon-Coutainville, D.R.



PROMENADE

4

5 km • 1h30

Départ à la mare de la Commune

Balissage Jaune

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction











Vue sur Sienne

Entre vieux murs et marais cette promenade faire sentir la beauté d'un site remarquable sans cesse modifié par le cycle des marées. Depuis des siècles l'estuaire de la Sienne a beaucoup évolué et continuera de se modifier avec le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer attendu.



Vue sur Sienne

Pas à pas

-  **Point de Départ** à la mare de la Commune.
-  Sortir du chemin de la Mare de la Commune et prendre à droite la Charrière de la Haute.
-  Prendre à droite la D72 sur 1000 m : rue du Sémaphore, puis rue d'Agon et rue du Pont, jusqu'au chemin des deux Lions. 
-  Prendre à droite le chemin des deux Lions sur 300 m jusqu'au domaine maritime.
-  Prendre à droite le GR223 (balisé blanc-rouge) pendant 1000 m, sur la butte (Dike).
-  Arrivée à la charrière des Saulx que l'on prend en face à gauche sur 150 m, puis prendre le chemin de la Mare de la Commune sur la droite. Panorama
-  Rejoindre par ce chemin la mare de la Commune.

